

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Permettez-moi de vous remercier tous pour votre présence à l'occasion de cette petite cérémonie et je tiens à souligner la présence de :

- Marianne REYNAUD représentant notre députée Maryline REYNAUD,
- M Jean GOMBERT, Conseiller Général
- M Gilles BONNET, Maire de Merpins commune adhérente au SIVU
- Monsieur Pascal RIVAS, représentant M le Président et M le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales,
- M Jean-Marc BEFFRE, architecte
- M Didier SALVAN, Sculpteur
- Des enfants de la crèche et des centres de loisirs

Je présente également les excuses de :

- M Le Sous Préfet
- M Jérôme SOURISSEAU, Président du Pays Ouest Charente
- M Robert RICHARD, Président de la Communauté de Communes de Cognac
- M Michel GOURINCHAS, Maire de Cognac
- M Alain RIFAUT, Maire de Cherves Richemont
- M Serge MILON, Directeur Adjoint de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
- Mme DELHAUNAY, Médecin de la PMI – service du Conseil Général
- M BAUDOIN DE BEAUVAIS prêtre de la paroisse

A ce jour, notre commune dispose d'une crèche gérée dans le cadre d'un SIVU avec la commune de Merpins. Elle est aménagée dans deux logements HLM restructurés pour l'occasion et dont les mètres carrés sont comptés et limitent l'accueil d'enfants supplémentaires. La crèche et la halte garderie peuvent accueillir actuellement 16 enfants.

Nous disposons également de deux centres de loisirs. Un centre pour les 6-14 ans est aménagé dans la salle des fêtes et peut accueillir 36 enfants. L'autre créé en Juillet 2008 pour les 3-6 ans est aménagé dans deux anciens logements de fonction de l'école Jules VALLES et peut accueillir 24 enfants.

Ainsi, nous avons essayé et - je crois réussi -, à répondre au plus près aux attentes des familles. Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'aide de nos partenaires la Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la protection des populations de la Charente, les services de la Protection Maternelle et Infantile et la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente avec qui nous avons signé un Contrat Enfance Jeunesse. Je tiens ainsi à saluer le travail parcouru avec tous nos partenaires au profit de nos enfants.

Cependant si nous avons répondu en partie aux besoins de nos communes, les conditions d'accueil de nos enfants ne sont pas optimales car les bâtiments ne sont pas adaptés aux missions dévolues à chacune des structures.

Construire des locaux adéquats était au programme de notre mandat et je suis heureux aujourd'hui de pouvoir partager cet instant solennel aux côtés de mes collègues élus et de nos partenaires qui nous soutiennent dans ce projet.

Nous posons aujourd'hui, la première pierre d'un pôle enfance qui réunira :

- La crèche et le Multi Accueil « les souris vertes » : un accueil collectif proposant de l'accueil régulier (la crèche) ou occasionnel (La halte-garderie) dont la capacité passe de 16 à 24 places.
- Le centre de loisirs « les Marronniers » : un accueil pour les 3-6 ans et les 6-14 ans dont la capacité sera toujours de 60 places.

Soit une surface totale de 887.5 m² d'équipements spécialisés.

Après un concours d'architecte, la candidature de Jean-Marc BEFFRE d'Angoulême a été retenue et je tiens tout particulièrement à le remercier ainsi que toute l'équipe qui travaille à ses côtés.

Le projet de Jean-Marc BEFFRE répondait parfaitement au triple objectif que nous avons fixé dans le programme de l'opération :

1. D'abord offrir un cadre centralisé et adapté pour l'enfance à Châteaubernard
2. Puis préserver le cadre particulier de l'îlot Mairie- Médiathèque
3. Et enfin répondre aux exigences de développement durable.

Ainsi le pôle enfance sera fortement imbriqué dans le tissu urbain, articulant les bâtiments autour d'un enchaînement d'espaces publics.

Comme le dit si bien Jean-Marc BEFFRE : « Enfance et tradition se trouvent ainsi reliés dans une nouvelle dynamique urbaine ».

Le coût de l'ensemble, après négociation, dans le cadre d'une procédure d'appel d'offre adaptée, est de 1 750 000 HT.

- La Caisse d'Allocations familiales nous aide à hauteur de 23,42 %

Les coûts de fonctionnement de la structure seront sensiblement identiques à ceux d'aujourd'hui.

- La participation des familles reste modeste et adaptée à leurs besoins ainsi depuis le 1^{er} janvier 2010 les familles paient la prestation de service à l'heure de présence.
- La CAF intervient financièrement dans le cadre du contrat enfance jeunesse que nous sommes en instance de re-signer
- La ville de Châteaubernard paie le complément

Dans quelques instants nous allons lever le voile sur cette première pierre. Nous avons souhaité que cette pierre soit gravée de mots qui marquent l’empreinte de l’enfance sur le monde adulte. Ces mots sont tirés d’une citation d’un homme lointain qui pensait que l’éducation jouait un rôle capital dans le développement social. Il considérait qu’il était important de former l’esprit, de fortifier les vertus cardinales - humanité, intégrité, respect des rites et sagesse. Il affirmait que l’être humain était naturellement bon, que les vertus étaient innées en lui et que le tout était de les cultiver. Qui les cultivait devenait un homme de bien, un sage.

Nous remercions sincèrement tous ceux qui nous ont permis d’optimiser cet investissement, en particulier,

- Tout ceux qui ont apporté leur bon sens à notre réflexion, afin de bien comprendre le besoin et de dépenser le juste nécessaire,
- M Denis HARNAY, de France Patrimoine Service, notre assistant à maîtrise d’ouvrage pour toute l’aide technique et administrative qu’il nous apporte.
- Jean-Marc BEFFRE, notre architecte et toute son équipe qui sont très à l’écoute de nos besoins et n’ont pas hésité à reprendre régulièrement le projet pour répondre à nos attentes
- Aux entreprises qui ont accepté de répondre à nos appels d’offre et qui ont participé à l’effort financier que nous demandions, comme nous le permet désormais la procédure adaptée d’appel d’offre.
- La Caisse d’Allocations Familiales qui participe financièrement à l’investissement et qui nous apporte un soutien sans faille depuis plusieurs années.
- Tous les élus, qui tous, sans exception, travaillent dans l’intérêt du territoire et des habitants.

Merci à tous, vive le pôle enfance et vive Châteaubernard.